



Samedi 7 janvier 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Diffusion immédiate

UN ÉCRIVAIN EXCLU D'UN PRIX LITTÉRAIRE EN RAISON DE SES OPINIONS POLITIQUES ET ACTIVITÉS MILITANTES

Une procédure judiciaire a été lancée par Grégory Roose, écrivain et chroniqueur, contre les organisateurs du prestigieux *Prix Boccace*. Des éléments tendent à démontrer qu'il avait été présélectionné par le jury sur des critères littéraires, puis exclu pour ses opinions politiques.

Un article de Magcentre.fr affirme que l'organisateur du prix littéraire, soutenu par le conseil départemental du Loiret, a fait une *erreur de casting* concernant Grégory Roose, indiquant que ce sont ses opinions politiques et activités militantes, qualifiées de nauséabond(es), xénophobes et islamophobes, qui ont motivé son exclusion du concours. Plusieurs publications sur les réseaux sociaux tendent à confirmer que son recueil, *Train de Nuit*, faisait partie d'une première présélection de huit ouvrages sur dix-sept reçus dans le cadre du Prix Boccace.

Gérard Audax, l'organisateur du concours, a déclaré selon MagCentre.fr *reconnaître l'erreur*, tendant à confirmer que *Train de Nuit* avait bien été présélectionné par le jury sur des critères littéraires avant d'en être exclu pour ses opinions politique. Une procédure judiciaire pour discrimination en raison des opinions politiques a été engagée.

@gregoryroose
+33 (0)7 69 09 09 15
contact@gregory-roose.fr
www.gregory-roose.fr